

2025/15/12/04

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**SEANCE DU 15 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq à seize heures, le quinze décembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Gourin, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, ROYANT Helen, MOIZAN Anne-Marie, GUEGUEN Annick, LE GOFF Jeannine, ULLIAC Morgane formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)(s) excusé (e)(s) : LE FUR Françoise, BAUDET Dannie, LE FUR Annick, GOUJARD Laurine

Absent(e)(s) : KERSULEC Louis,

Procuration(s) : BAUDET Dannie à GUEGUEN Annick.

**Au moyen d'un vote à main levée, et à l'UNANIMITÉ, Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.**

Date de convocation : 05/12/2025

Reçu en Préfecture de VANNES le 23/12/2025

Convocation affichée le : 05/12/2025

Publié ou notifié le 30/12/2025

Nombre de Conseillers :

Certifié exécutoire le 30/12/2025

En exercice : 12

A GOURIN, le 30/12/2025

Présents : 7

Le Président,

Procuration (s) : 1

Hervé LE FLOC'H

CCAS  
de  
Gourin



**4- CCAS – CESSION À LA COMMUNE DE GOURIN AU 31/12/2025 D'UN ORDINATEUR + 1 ÉCRAN DU CCAS**

Par délibération 2025/20/10/04 du CCAS de Gourin en date du 20 octobre 2025, le Conseil d'Administration a approuvé l'adhésion du service SAAD de Gourin au Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) Dorn Ha Dorn à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2025.

Or, Le CCAS est propriétaire du bien suivant se rapportant à l'activité du service de portage de repas

- 1 ordinateur PC HP EliteDesk 800 avec écran HP

Monsieur le Président propose la cession de ce bien à la commune de Gourin à compter du 31 décembre 2025 comme suit :

Immobilisations	Date d'achat	Valeur brute	Amortissements réalisés	Valeur nette comptable au 31/12/2025	Cession
1 ordinateur PC HP EliteDesk 800 avec écran HP	01/10/2020	1728.00€	1728.00€	0.00€	1 € symbolique
<b>TOTAL</b>		<b>1728.00€</b>	<b>1728.00€</b>	<b>0.00€</b>	<b>1.00€</b>

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ

ACCEPTE la cession du bien cité ci-dessus, à compter du 31 décembre 2025.

Pour extrait conforme au registre,  
 A GOURIN, le 15 décembre 2025

Le Président



Hervé LE FLOC'H

CCAS  
de  
Gourin

La secrétaire de séance,



Catherine HENRY